

## **Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Avenant programmatif 2008 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» - Versement de la subvention annuelle**

**M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur** : La convention pluriannuelle de trois ans avec l'association Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux», a été renouvelée, après étude du bilan de la convention précédente et du projet associatif présenté, par le Conseil Municipal le 10 mai 2007. Il convient, selon les termes de cette convention, de se prononcer sur l'avenant annuel qui fixe le programme d'actions engagé par l'association et qui détermine la participation financière de la Ville sur chaque action.

En conséquence, un avenant programmatif et financier fixant les actions soutenues par la Ville est passé pour l'année 2008 avec l'association.

L'association «Foyer Mixte des Jeunes Travailleurs - Les Oiseaux» a pour finalité d'accueillir en priorité des jeunes âgés de 16 à 28 ans dans une structure d'hébergement socioculturel.

Pour l'année 2008, le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» continuera à développer la transversalité de ses actions sur les bases des principes et des valeurs de la charte de l'Union nationale des FJT dans les domaines de l'accueil, de l'accompagnement, du suivi social, de la prévention, de la santé, de la citoyenneté et de l'accès à l'autonomie, l'accès à la culture au travers de ses secteurs d'activités que sont : l'accueil et l'accompagnement, l'hébergement, la restauration, l'activité socio-culturelle, la programmation culturelle et la vie de Foyer ouverte sur l'extérieur.

L'hébergement (162 lits au FJT et 20 appartements de 40 lits au Foyer - Soleil des Orchamps) est axé en priorité sur l'accueil de jeunes de 16 à 25 ans ayant trouvé un emploi, une formation ou un stage sur l'agglomération de Besançon ou ayant des projets de recherche d'emploi.

Au total, le FJT est composé de 104 chambres individuelles, 13 chambres doubles, 12 chambres - mini studios dont 3 accessibles aux handicapés.

En 2007, 480 personnes ont séjourné au FJT dont 43 en séjours fractionnés.

D'autre part, le FJT dispose d'une Auberge de jeunesse (13 chambres disponibles sur l'année et davantage l'été). 2 500 nuitées ont été recensées en 2007.

La Ville apporte son soutien à deux activités : l'accompagnement social et la programmation culturelle.

### **I - Accueil et accompagnement des jeunes**

Cela consiste :

- à accueillir dans un cadre de vie collective, volontairement intégré dans le tissu social, culturel et économique, toute personne qui en fait la demande. Cet accueil se fait prioritairement en direction des jeunes et repose sur l'hébergement, la restauration et la programmation culturelle.

- à aider à insérer et à promouvoir, par tous les moyens y concourant, les jeunes et adultes, quelles que soient leurs difficultés dans le champ professionnel et social, en tenant compte des spécificités de chacun, de leur projet...

### **II - Programmation Culturelle**

Chaque mois, le FJT propose une programmation culturelle, gratuite et accessible à tous les publics. Ce programme s'appuie sur des temps forts et des rendez-vous réguliers, ainsi chaque jeudi est proposée une séance de ciné club et au moins deux mardis par mois sont consacrés à des concerts (rock, blues, jazz, chanson, musique classique...), une guinguette mensuelle, des pièces de théâtre ou spectacles de café théâtre, des conférences, des expositions,...

La programmation culturelle 2008 est basée essentiellement sur cinq types de manifestations : projection de films (35 à 40 par an), expositions (20), spectacles (20), guinguettes (10) et conférences (8).

Cette programmation de qualité, de septembre à juin, est gratuite et libre d'accès à tous les publics, résidents ou extérieurs, afin de procurer une ouverture d'esprit facteur de mixité et de socialisation. Elle est largement ouverte sur le quartier et contribue au rayonnement et à l'animation de ce dernier.

Le budget prévisionnel du FJT pour 2008 s'élève à 1 960 000 € (1 930 000 € en 2007).

Il est proposé de lui attribuer une subvention de 39 200 € (34 600 € en 2006, 38 600 € et une subvention exceptionnelle de 3 500 €, soit 42 100 € en 2007) :

	<b>Bilan 2007</b>	<b>Proposé 2008</b>
Accompagnement social	16 600 + 3 500 = 20 100 €	20 400 €
Programmation culturelle	18 500 €	18 800 €
Programmation culturelle - Subvention exceptionnelle	3 500 €	A étudier fin 2008
<b>Total</b>	<b>42 100 €</b>	<b>39 200 €</b>

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- décider le versement d'une subvention d'un montant de 39 200 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux».

La somme sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2008 au chapitre 65.422.6574.47041.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant programmatif pour 2008 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. le Maire, Mme Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Abdel GHEZALI, Mlle Béatrice RONZI n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 4 juillet 2008.*